

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) *Note de synthèse*

Travaux de mise en conformité du DE/P de Donges

Lieu des travaux : DE/P de Donges (Parc C) – RD 771 – 44260 LA CHAPELLE LAUNAY

MAITRE D'OUVRAGE
MAITRE D'ŒUVRE

Ministère des Armées/SEO
Centre de soutien technique et administratif (CSTA/Bureau Infrastructure)

Prescripteur technique

Rédaction	Approbation technique	Validation
<i>ICD Fabien ROUSSEAU</i> <i>Signature</i>	<i>CNE Maxime BRUCH</i> <i>Chef de la section Moe</i> <i>Signature</i>	<i>ICDD Stéphane BOTTO</i> <i>Adjoint opérations du bureau</i> <i>infrastructure</i> <i>Signature</i>

SOMMAIRE

1.	Contexte.....	3
1.1	Situation géographique.....	3
1.2	Contraintes d'accessibilité du site	3
1.3	Contraintes d'exploitation	3
1.4	Contraintes environnementales.....	3
2.	Consistance du marché.....	3
2.1	Allotissement.....	3
2.2	Travaux à réaliser - tranche ferme (TF) lot 1	3
2.2.1	Traitements des effluents des réservoirs	3
2.2.2	Vannes d'exploitation et clapets feu à sécurité positive	4
2.2.3	Équipements supplémentaires dans le déboureur final.....	4
2.2.4	Équipements et raccordement de la gare racleur.....	4
2.2.5	Dispositif d'alerte POI/PPI.....	4
2.2.6	Échange standard des bouteilles de gaz d'extinction FM200.....	4
2.2.7	Étanchéité des regards du réservoir d'égouttures BP	4
2.2.8	Aménagement d'une aire d'aspiration « Pompier ».....	5
2.2.9	Remplacement du poste de livraison HTA 20 kV et dispositifs associés.....	5
2.2.10	Électricité / Automatismes.....	5
2.3	Travaux à réaliser - tranches conditionnelles (TC) lot 1	5
2.3.1	Remplacement de la réserve d'eau incendie (TC1).....	5
2.3.2	Dispositif d'assainissement non collectif (TC2),	5
2.3.3	Travaux sur le réseau d'eau potable (TC2),	5
2.3.4	aspirations flottantes dans les réservoirs (TC3),	5
2.3.5	drains de toit flexibles dans les réservoirs (TC3).	5
2.4	Prestations à réaliser - tranche ferme (TF) lot 2.....	6
2.4.1	Mission OPC	6
2.4.2	Contrôle d'accès	6
2.5	Prestations à réaliser - Tranches conditionnelles (TC) lot 2.....	6
2.5.1	prolongation de la mission du lot 2 (TC1, TC2 et TC3).....	6
3.	Durée des travaux	6

1. Contexte

La présente note présente une synthèse du cahier des charges définissant les travaux nécessaires à la mise en conformité du dépôt essences passif de Donges, dénommé DE/P de Donges dans le reste du document

1.1 Situation géographique

Le DE/P de Donges - parc C est implanté sur la commune de La Chapelle Launay, dans le département de la Loire Atlantique (44).

1.2 Contraintes d'accessibilité du site

Le dépôt est situé sur une enceinte militaire dont l'accès des personnes et des véhicules est réglementé.

1.3 Contraintes d'exploitation

L'établissement est un dépôt opérationnel fonctionnant qui doit pouvoir maintenir son activité de réception, de stockage et d'expédition de carburant durant la totalité des travaux.

1.4 Contraintes environnementales

Le DE/P de DONGES relève du régime de l'**Autorisation – (SEVESO) Seuil Haut**. Il est régulièrement exploité conformément à l'arrêté ministériel d'autorisation environnementale du 23/07/2021.

2. Consistance du marché

La nature des travaux, à la fois industrielle et réglementaire, implique l'intervention coordonnée de plusieurs corps de métier spécialisés dans les installations pétrolières et les infrastructures techniques.

Les compétences mobilisées sont les suivantes :

- Génie civil / VRD (terrassements, ouvrages béton, voiries)
- Tuyauterie industrielle / chaudronnerie / métallerie
- Électricité HTA / BT
- Instrumentation / automatisme industriel (API, IHM, SCADA)
- Mécanique des fluides / pompage
- Protection incendie
- Déconstruction / démontage d'installations existantes
- OPC / coordination / sécurité chantier

2.1 Allotissement

Au vu de la nature des travaux à réaliser, le marché sera divisé en deux lots

2.2 Travaux à réaliser - tranche ferme (TF) lot 1

2.2.1 TRAITEMENTS DES EFFLUENTS DES RESERVOIRS

Les réservoirs à toit flottant (13 000 m³) et à double parois béton génèrent des effluents de trois origines différentes : vidange de l'espace annulaire (VEA), drainage de l'eau du toit flottant (DTF), purge d'eau du fond de réservoir. (PFR).

Le titulaire assurera les études, la modification et la fourniture de l'installation de traitement des effluents issus de l'exploitation des réservoirs avec notamment les principales prestations suivantes :

- Modification du purgeur 20 ppm (instrumentation, remplacement vanne, sécurisation)
- Création d'une rétention béton étanche
- Raccordement des réseaux DTF / PFR / VEA
- Installation de vannes motorisées à sécurité positive
- Reprise des traversées de parois béton
- Calorifugeage des réseaux
- Installation de six séparateurs hydrocarbures (DSOA)
- Fourniture et pose d'un dispositif de relevage des eaux
- Démantèlement des anciennes installations

2.2.2 VANNES D'EXPLOITATION ET CLAPETS FEU A SECURITE POSITIVE

Le titulaire assurera la fourniture, l'installation et la mise en service d'une vanne principale motorisée et d'un clapet de pied de bac sur la tuyauterie de soutirage/remplissage des réservoirs :

- La tuyauterie principale de soutirage/remplissage en pied de réservoir sera équipée d'un actionneur électrique multi-tour, permettant la manœuvre à distance, tout en conservant la manœuvre locale par volant ou manœuvre locale manuelle sur l'actionneur
- Un clapet de sécurité de pied de bac (« clapet de sortie de bac ») avec servomoteur, permettant l'isolement rapide du réservoir en cas d'incident sera installé au plus près du réservoir

2.2.3 ÉQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES DANS LE DEBOURBEUR FINAL

Dans le déboureur final du dépôt, le titulaire fournira et installera un dispositif d'isolement du réseau d'effluents. Ce dispositif sera composé d'une vanne murale d'étanchéité, d'un actionneur électrique et d'un détecteur d'hydrocarbures.

2.2.4 ÉQUIPEMENTS ET RACCORDEMENT DE LA GARE RACLEUR

Le titulaire assurera les travaux nécessaires à la suppression de l'ancien séparateur de la pomperie BP, à sa substitution par un regard coupe-feu, ainsi qu'au raccordement des effluents de la gare racleur et de la rétention de la pomperie BP vers la rétention déportée de 300 m³ (« piscine »).

2.2.5 DISPOSITIF D'ALERTE POI/PPI

Le titulaire assurera la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'alerte sonore destiné à la diffusion des signaux du Plan d'Opération Interne (POI) et du Plan Particulier d'Intervention (PPI). Le titulaire assurera l'étude acoustique de l'installation à poser, à partir des conditions spécifiques du site et de son environnement, pour garantir l'efficacité du signal d'alerte jusqu'aux distances limites des zones PPI et à l'intérieur des bâtiments du site

2.2.6 ÉCHANGE STANDARD DES BOUTEILLES DE GAZ D'EXTINCTION FM200

Le titulaire assurera la fourniture, la mise en place et la mise en service, par échange standard, des bouteilles de gaz d'extinction FM200 (HFC-227ea) équipant les systèmes fixes d'extinction automatique du site

2.2.7 ÉTANCHEITE DES REGARDS DU RESERVOIR D'ÉGOUTTURES BP

Le titulaire réalisera les travaux sur le réservoir d'égouttures BP (réservoir enterrée cylindrique à axe horizontal d'une capacité de 16 m³) et ses ouvrages associés comprenant notamment la mise en place d'un complexe d'étanchéité des regards et un dispositif de relevage.

2.2.8 AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ASPIRATION « POMPIER »

Le titulaire assurera la réalisation d'une aire destinée au stationnement d'un véhicule de lutte contre l'incendie et au prélèvement d'eau dans une mare existante, afin d'assurer l'alimentation secourue du réseau incendie du site.

2.2.9 REMPLACEMENT DU POSTE DE LIVRAISON HTA 20 kV ET DISPOSITIFS ASSOCIES

Le titulaire assurera le remplacement complet du poste de livraison HTA 20 kV du site, comprenant la dépose de l'installation existante, la fourniture, l'installation et la mise en service d'un nouveau poste HTA en liaison avec Enedis.

2.2.10 ÉLECTRICITE / AUTOMATISMES

Le titulaire assurera la fourniture et la pose de tous les équipements électriques et d'automatismes prévus dans présent marché (sauf mention particulière précisant que le matériel est existant)

Tous ces équipements seront raccordés, configurés et supervisés sur l'automatisme du site. (API et IHM existants ou E/S déportées à fournir)

Le titulaire assurera la fourniture et l'installation des fourreaux enterrés (y compris travaux de VRD), chambres de tirage et chemins de câble nécessaire à l'ensemble du projet.

Le titulaire rédigera les procédures de contrôles de toutes les chaînes instrumentées installées. Et assurera la formation des utilisateurs du site.

2.3 Travaux à réaliser - tranches conditionnelles (TC) lot 1

2.3.1 REMPLACEMENT DE LA RESERVE D'EAU INCENDIE (TC1)

Cette tranche prévoit le remplacement de la réserve de stockage d'eau incendie de 1500m³.

2.3.2 DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (TC2),

Cette tranche intègre la fourniture, la réalisation et la mise en service des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC) destinés au traitement des eaux usées domestiques générées par plusieurs bâtiments du dépôt.

2.3.3 TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE (TC2),

Cette tranche comprend les travaux dans le local « disconnecteur » avec notamment le remplacement du compteur d'eau et la mise en place d'un dispositif de télérelève des consommations.

La prestation intègre également la création d'une arrivée d'eau potable au niveau du portail secondaire du site et l'alimentation en EP du bungalow secondaire et du hangar.

2.3.4 ASPIRATIONS FLOTTANTES DANS LES RESERVOIRS (TC3),

Pour cette tranche, le titulaire assurera la fourniture, l'installation, le réglage et la mise en service d'un système d'aspiration flottante sur les six réservoirs.

2.3.5 DRAINS DE TOIT FLEXIBLES DANS LES RESERVOIRS (TC3).

Le titulaire assurera les fournitures et les travaux de remplacement du drain de toit rigide (à genouillère) par un drain flexible sur les réservoirs C3, C4, C5 et C6.

2.4 Prestations à réaliser - tranche ferme (TF) lot 2

2.4.1 MISSION OPC

Pendant la durée de la TF, le titulaire assurera une mission OPC intégrant notamment les prestations suivantes :

- Planification des études et travaux
- Organisation des réunions
- Suivi de chantier.
- Suivi des essais et réceptions
- Suivi des formations du personnel et des tests procédures de contrôle
- Gestion des DOE et levée des réserves

2.4.2 CONTROLE D'ACCES

Pendant la durée de la TF, le titulaire du lot OPC assurera le contrôle des accès au DEP de Donges avec la mise en place d'un agent de sécurité (ADS) dédié à l'accueil/filtrage.

Il permettra l'accès aux personnes préalablement autorisées à intervenir sur le chantier en accord avec le maître d'œuvre et assurera un suivi fin des personnes présentes sur le site en liaison avec l'opérateur du site

2.5 Prestations à réaliser - Tranches conditionnelles (TC) lot 2

2.5.1 PROLONGATION DE LA MISSION DU LOT 2 (TC1, TC2 ET TC3)

Pour chaque tranche conditionnelle, le titulaire assurera les prestations définies dans la tranche ferme pour une période de 3 mois supplémentaires

3. Durée des travaux

Le délai d'exécution est de huit (8) mois, incluant une période de préparation de deux (2) mois.

- ☐ Tranches fermes : huit (8) mois,
- ☐ Tranches conditionnelles : 3 (3) mois par tranche.

Le début de la période de préparation sera notifié par ordre de service et marquera le début du délai contractuel d'exécution du marché.

Le début de la période d'exécution fera également l'objet d'un ordre de service.